



PROCEDURE DE RESERVATION OU ANNULATION DES REPAS

La réservation des repas s'effectue :

- sur les bornes de réservation disponibles dans le hall d'entrée du lycée (du lundi au vendredi).
- ou par Internet sur le site du lycée Condorcet

Exemple : Je souhaite réserver mes repas pour manger la semaine 11/01/2021. Je dois aller à la borne la semaine précédente, la borne étant accessible du lundi au vendredi.

Je réserve mes repas, au minimum pour la semaine à venir. Je peux également les réserver pour une période plus longue (le mois, le trimestre) tant que mon compte cantine est crédité (porte-monnaie en positif).

Remarque : Si je souhaite annuler une réservation de repas, il faut également le faire au minimum 3 jours avant et le compte cantine de vote enfant sera crédité du repas annulé.

S U R L A B O R N E	
1	Sur l'écran tactile je choisis de réserver
2	Je m'identifie en saisissant mon identifiant (code de passage à la biométrie) ou en passant ma carte de demi-pension
3	J'entre mon mot de passe : date de naissance sous la forme : JJ/MM/AA
4	Je choisis les jours de ma réservation : les jours apparaissent en vert, c'est terminé



S U R L E S I T E D U L Y C E E - E N L I G N E	
1	Sur le site du lycée Condorcet: INFOS DU LYCEE
2	Service ½ pension
3	Païement en ligne
4	Indiquez votre identifiant et mot de passe (les mêmes que pour payer en ligne)
5	Réservez un ou plusieurs repas en cliquant sur le calendrier Valider

Il est obligatoire de réserver les repas tout au long de l'année scolaire pour pouvoir passer à la badgeuse et manger.

Chaque repas réservé, même non consommé, est automatiquement déduit.

Sans réservation des repas, un refus de passage à la borne du self sera indiqué sur l'écran avec le motif " NON RESERVE ".